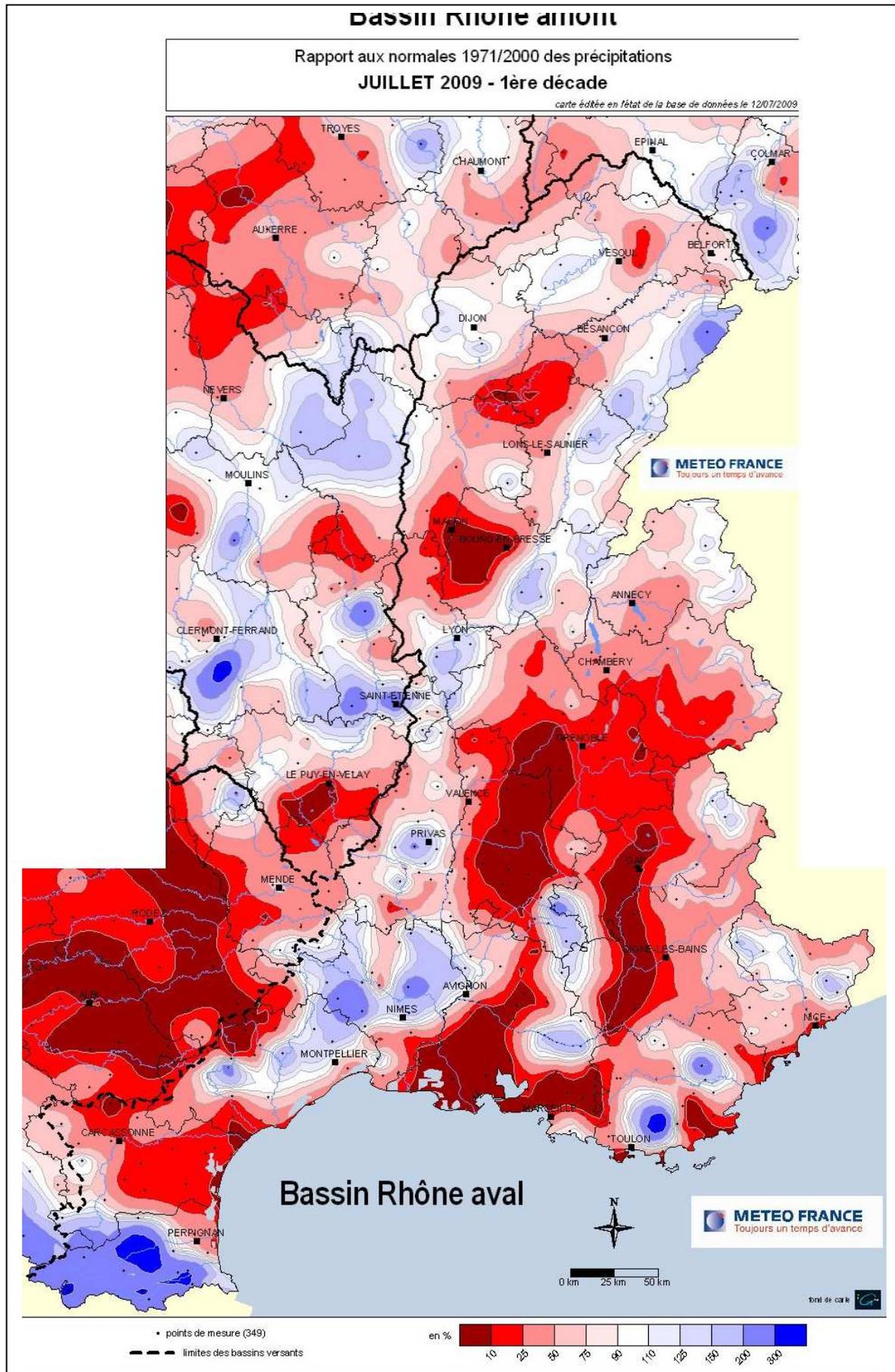


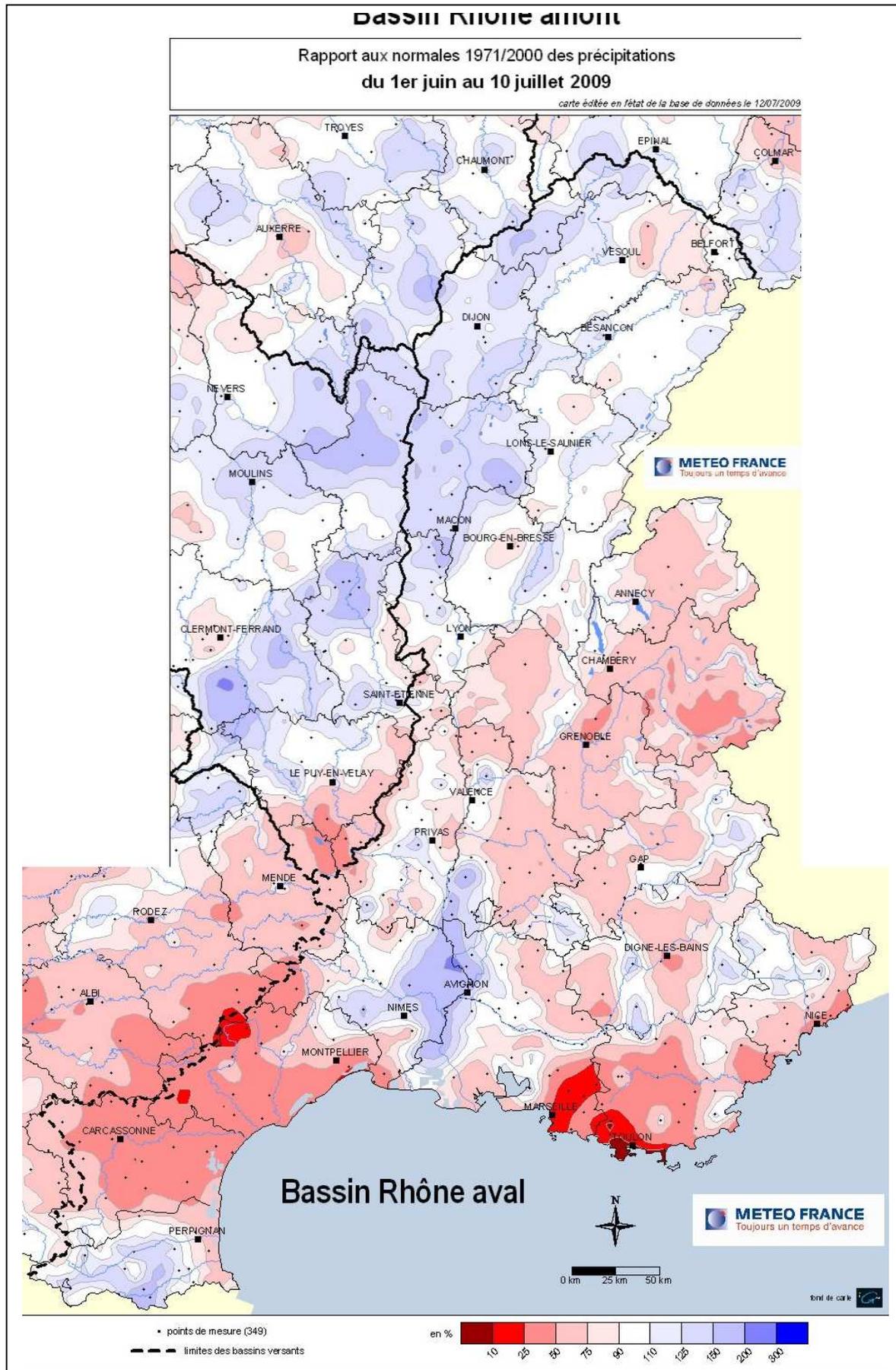
**SITUATION PLUVIOMETRIQUE du BASSIN RHÔNE-MEDITERRANEE
lors de la 1^{ère} décade de JUILLET 2009 (du 1 au 10 juillet)**

RAPPORT A LA NORMALE DES PRECIPITATIONS



**SITUATION PLUVIOMETRIQUE du BASSIN RHÔNE-MEDITERRANEE
lors de la 1^{ère} décade de JUILLET 2009 (du 1 au 10 JUILLET)**

RAPPORT A LA NORMALE DES PRECIPITATIONS DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2009



SITUATION PLUVIOMETRIQUE du BASSIN RHÔNE-MEDITERRANEE lors de la 1^{ère} décade de JUILLET 2009 (du 1 au 10 JUILLET)

Sur le bassin Rhône amont :

Le bilan pluviométrique de cette décade est déficitaire. Seuls quelques secteurs affichent des hauteurs d'eau proches des normales et, dans certains cas, en excédent. On les trouve sur l'est de la Vêge, sur la vallée de la Saône supérieure, du sud du plateau de Langres à la Côte d'Or, de l'Autunois au nord du Brionnais (114% de la normale au Mont-St-Vincent (71)), sur le Jura jusqu'au Bugey et au Genevois (156% à Levier et 101% à Pontarlier (25), 138% à Ambérieu-en-Bugey (01)), sur la partie est de la Haute-Savoie (131% à Chamonix (74)), du Lyonnais au Pilat rhodanien jusqu'à l'agglomération stéphanoise (131% à Lyon-Bron (69)), sur le Coiron (113% à Chomérac (07)), sur le Piémont cévenol (166% à Bassurels (48)), de l'Uzègeois au sud de la vallée du Rhône (118% à St-Julien-de-Peyrolas (30)) et de la Bochaine à la Montagne de Lure (166% à Séderon (26)) où la station de Rosans (05) recueille plus de trois fois sa valeur moyenne. D'autres noyaux se localisent sur la région de Varennes-St-Sauveur (71), le Briançonnais et le Mercantour.

A l'opposé, de larges zones reçoivent moins de 75% des quantités habituelles avec des secteurs arborant moins du quart des hauteurs attendues. Ceux-ci se situent au nord-est de Vesoul (12% de la normale à Luxeuil (70)), du Dolois au nord de la Bresse bourguignonne, des monts du Mâconnais à la Bresse et la Dombes (4% à Mâcon (71)). Il en est de même sur une partie des Alpes, du sud de la Savoie aux Terres-Froides et au Chambaran, qui se prolonge jusqu'à l'enclave du Vaucluse et au mont Ventoux à l'ouest et qui descend sur le Gapençais, les Préalpes de Digne et jusqu'au plateau de Valensole à l'est : 15% de la moyenne à Chambéry (73), 4% à Villard-de-Lans (38), 0% à Beaufort-sur-Gervanne et 2% à Bellegarde-en-Diois (26), 3% à Tallard (05), 1% à St-Auban (04).

Cette nouvelle décade voit l'atténuation des excédents présents sur la moitié nord-ouest du bassin. Une bande affichant moins de 50% de surplus s'étend toujours des monts Faucilles aux monts d'Or (69) en incluant les régions de Vesoul et de Besançon ainsi que la Bresse bourguignonne avec un secteur résiduel sur la vallée de l'Ain. On note 146% de la normale à Langres (52), 124% à Besançon (25), 136% à Mâcon (71) et 149% à St-Jean d'Ardières (69). Un plus fort excédent subsiste sur Varennes-St-Sauveur (71) avec 182% de la moyenne. Le surcroît présent sur le sud de Rhône-amont, de l'ouest du Tricastin au sud du sillon rhodanien, s'amointrit aussi, Montboucher-sur-Jabron (26) affichant désormais 202% de la normale soit 75% de moins par rapport à la décade précédente, comme celui installé sur St-Auban (04) qui annonce maintenant 150% (soit 44% de moins). A contrario, quelques noyaux apparaissent sur le Jura (113% de la normale à Levier (25) soit 16% de plus) et de la Bochaine aux Baronnies (124% à Rosans (05) soit 46% de plus et 121% à Séderon (26) soit 14% de plus).

La situation pluviométrique se normalise sur une grande partie de la Franche-Comté et des monts du Lyonnais, sur la Bresse et la région de Valence.

Le déficit, quant à lui, gagne la quasi-totalité des départements de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence (68% de la normale à St-Geoirs et 48% à Villard-de-Lans (38), 79% à Tallard (05), 83% à Barcelonnette (04)). Il progresse dans la Drôme et s'étend jusqu'au Comtat Venaissin et à la montagne de Lure (52% à St-Barthélémy-de-Vals, 56% à Rochefort-Samson, 50% à Luc-en-Diois (26)). Il s'installe sur le nord du Haut-Vivarais et la frange ouest du plateau Ardéchois et il persiste sur les Savoies (71% de la moyenne à Chambéry (73)). Le nord-est de la Franche-Comté, à l'exception du Territoire de Belfort, présente lui-aussi un manque d'eau avec 62% de la valeur habituelle à Luxeuil (70).

Sur le bassin Rhône-aval :

Ils sont excédentaires, 1 fois à 2 fois la normale sur les Pyrénées-Orientales (sauf la plaine du Roussillon), le centre et l'est de l'Hérault, le centre du Gard, le centre du Var, le nord des Alpes Maritimes, et le Briançonnais. Ils sont en revanche déficitaires avec moins du 1/4 de la normale partout ailleurs, et même moins du 1/10 de la normale sur les Bouches du Rhône (sauf la Trévaresse et la région de Cassis) et la vallée de la Durance.

Ils sont excédentaires 1 fois à 1 fois et demie la normale sur les Pyrénées-Orientales (sauf le littoral et la plaine du Roussillon), la vallée du Rhône, le centre du Gard, le centre des Alpes de Haute Provence et le relief des Alpes. Ils sont déficitaires avec moins de la moitié de la normale sur l'Aude, l'ouest de l'Hérault et moins du quart sur l'est des Bouches du Rhône et la région toulonnaise.

SITUATION PLUVIOMETRIQUE du BASSIN RHÔNE-MEDITERRANEE
lors de la 1^{ère} décade de JUILlet 2009 (du 1 au 10 juillet)
DONNEES METEO-FRANCE

	JUILlet 2009 1 ^{ère} décade	DEPUIS LE 1 JUIN 2009
	Rapport aux normales (%)	Cumul (%)
LANGRES (52)	47	146
LUXEUIL (70)	12	62
BESANCON (25)	55	125
LONS LE SAUNIER (39) **	24	107
DIJON-LONGVIC (21)	62	119
MACON (71)	4	136
AMBERIEU (01)	138	120
LYON-BRON (69)	131	100
ST ETIENNE-BOUTHEON (42)	98	99
GRENOBLE-ST GEOIRS (38)	15	68
CHAMBERY-AIX (73) *	14	69
BOURG ST MAURICE (73)	49	68
LANAS SYN (07) **	82	124
MONTELIMAR (26)	132	71
LUS LA CROIX HTE (26)	77	96
EMBRUN (05)	54	80
SAINT-AUBAN (04)	1	150
NICE (06)	11	36
ISTRES (13)	0	57
MARIGNANE (13)	22	154
SALON DE PROVENCE (13)	4	79
LE LUC (83)	14	35
HYERES (83)	16	5
TOULON (83)	0	1
ORANGE (84)	72	129
CARCASSONNE (11)	31	34
NIMES-COURBESSAC (30)	208	132
NIMES-GARONS (30)	19	59
MONT AIGOUAL (30)	67	36
MONTPELLIER (34)	25	23
PERPIGNAN (66)	57	72

Par défaut, les normales portent sur la période 1971/2000.

(*) Normales portant sur la période 1981/2000.

(**) Normales portant sur la période 1991/2000.